

# Communiqué Final du G20 de Los Cabos, juin 2012

Traduit pour [www.les-crises.fr](http://www.les-crises.fr)



1. Nous dirigeants du G20, réunis à Los Cabos du 18 au 19 juin 2012.

2. Nous déclarons être unis dans notre volonté d'encourager la **croissance** et l'emploi.

3. Depuis notre dernière réunion, la reprise mondiale a continué à être confrontée à de nombreux défis. Les tensions sur les marchés financiers restent importantes. **Les déséquilibres externes, fiscaux et financiers sont toujours autant présents**, et ont un impact majeur sur les perspectives de **croissance**, l'emploi et la confiance. **Il est clair que l'économie mondiale demeure fragile, en témoigne son impact négatif au quotidien pour de nombreuses personnes partout dans le monde**, avec des conséquences sur l'emploi, le commerce, le développement et l'environnement.

**4. Nous nous engageons à agir ensemble pour renforcer la reprise et pour apporter des réponses aux tensions des marchés financiers.**

5. Nous travaillerons ensemble pour renforcer la demande et restaurer la confiance avec l'objectif de soutenir la **croissance** et de favoriser la stabilité financière dans le but de créer des emplois et des opportunités à forte valeur ajoutée pour tous nos citoyens. **Aujourd'hui, nous nous sommes accordés sur un plan coordonné pour atteindre ces objectifs.**

6. Les membres du G20 de la Zone Euro prendront toutes les mesures nécessaires pour garantir l'intégrité et la stabilité de la zone, améliorer le fonctionnement des marchés financiers et briser la boucle de rétroaction entre les États souverains et les banques. **Nous attendons avec intérêt que l'Euro Zone travaille en partenariat avec le nouveau gouvernement grec pour nous assurer que le pays continue de suivre la voie des réformes** et du maintien dans la Zone Euro.

7. Nous sommes en train **d'intégrer notre programme de réforme de structure** et de régulation pour améliorer les perspectives de **croissance** à moyen terme et bâtir des systèmes financiers plus résilients. Nous restons engagés à réduire les déséquilibres en **renforçant les finances publiques des pays en déficit par des politiques de bon sens** et de long terme qui prennent en compte l'évolution de la situation économique et, dans les pays disposant d'importants surplus budgétaires, en renforçant la demande intérieure et en allant dans le sens d'une plus grande flexibilité des taux de change.

8. Malgré les défis auxquels nous faisons tous face au sein de nos propres pays, nous avons convenu qu'une approche multilatérale est d'une importance capitale dans l'environnement économique actuel, et reste notre meilleure ressource pour résoudre les difficultés de l'économie mondiale.

9. Reconnaisant l'impact de la crise sur les pays développés, notamment dans les pays à faible revenu, nous accentuerons nos efforts pour créer un environnement plus propice au développement, y compris en soutenant l'investissement dans les infrastructures. La mise en œuvre de ces mesures améliorera les conditions de vie à travers la planète et protégera les plus démunis. Notamment en stabilisant les marchés mondiaux et en encourageant une **croissance** plus forte, nous produirons des effets significatifs sur le développement et la réduction de la pauvreté dans le monde.

## Soutenir la stabilisation économique et la reprise mondiale

10. **Une croissance forte, à long terme et équilibrée reste la première priorité du G20**, puisqu'elle mène à plus de création d'emplois et accroît le bien-être des peuples dans le monde. Nous sommes résolus à prendre toutes les mesures nécessaires pour renforcer la demande, soutenir la croissance mondiale et **restaurer la confiance**, apporter des réponses aux risques à court et moyen terme, augmenter la création d'emplois et réduire le chômage, comme en témoigne Le Plan d'Action de Los Cabos en faveur de la **Croissance** et de l'Emploi (voir Annexe). **Nous intégrerons tous nos engagements au moment opportun** et nous organiserons rigoureusement leur mise en place.

11. En réponse aux nouvelles tensions sur les marchés, les membres du G20 de la Zone Euro prendrons toutes les mesures nécessaires pour préserver l'intégrité et la stabilité de la zone, améliorer le fonctionnement des marchés financiers et briser entre les États et les banques. Nous accueillons favorablement les actions importantes qui ont été prises depuis le dernier sommet des membres de la Zone Euro pour soutenir la **croissance**, **s'assurer de la stabilité financière et encourager la responsabilité fiscale**, ceci entre dans le cadre stratégique du G20 pour une **croissance** forte, durable et équilibrée. Dans ce contexte, **nous nous félicitons du plan espagnol visant à la recapitalisation de son système bancaire** et des annonces de soutien de l'Eurogroupe à une restructuration de l'autorité financière de l'Espagne. L'adoption du Pacte Budgétaire et ses demandes de financement en cours, accompagnées de politiques d'amélioration de la **croissance** et des réformes structurelles et des mesures de stabilités financières sont des étapes importantes en vue **d'une plus grande intégration fiscale et économique** qui doit mener à des coûts d'emprunt supportables. **La mise en place imminente du Mécanisme Européen de Stabilité est un apport décisif dans la consolidation des pare-feu européens**. Nous soutenons pleinement l'action de la Zone Euro dans le but d'aller vers une réalisation de l'union monétaire et économique. Pour atteindre ce but, nous soutenons les bonnes intentions affichées d'envisager des mesures concrètes en vue d'une structure financière mieux intégrée, incluant des mécanismes de supervision bancaire, de règlements, de recapitalisation et de sauvegarde des dépôts. Les membres de la Zone Euro favoriseront des ajustements à l'intérieur de la Zone Euro par le moyen de **réformes structurelles** pour renforcer la compétitivité dans les pays déficitaires et en encourageant la demande et la **croissance** dans les pays en excédent budgétaire. Les membres de l'Union Européenne du G20 sont déterminés à aller dans le sens d'un effort soutenu en faveur de réformes qui favorisent la **croissance** y compris par l'accomplissement le Marché Unique Européen et en faisant un meilleur usage des moyens financiers de l'Union Européenne, comme la Banque d'Investissement Européenne (BIE), la conduite de project bonds, et des fonds structurels et de cohésion, pour des investissements mieux ciblés, pour l'emploi, la **croissance** et la compétitivité, tout en maintenant l'engagement ferme de mettre en place une **consolidation fiscale** qui doit être bâtie sur une base structurelle. Nous attendons **avec impatience** que **la Zone Euro travaille en collaboration avec le prochain gouvernement grec pour s'assurer que le pays reste sur le chemin des réformes** et de la viabilité financière à l'intérieur de l'Euro Zone.

12. Tous les membres du G20 s'engagent à prendre toutes les mesures nécessaires pour renforcer la **croissance** mondiale et restaurer la confiance. Les économies développées s'assureront que le rythme de **consolidation fiscale** est approprié pour soutenir la reprise, en prenant en compte les circonstances spécifiques à chaque pays et, en accord avec les engagements de Toronto, apporter des réponses aux inquiétudes quant à la viabilité fiscale à moyen terme. Ces économies développées et émergentes qui ont une marge de manœuvre budgétaire laisserons les outils de stabilisations automatiques opérés tout en prenant en compte les conditions nationales et l'état actuel de la demande. Au cas où les conditions économiques seraient amenées à se dégrader de manière importante, ces pays disposant de suffisamment de marge de manœuvre budgétaire restent prêt à coordonner et intégrer de façon discrétionnaire des actions budgétaires pour encourager la

demande intérieure, le cas échéant. Dans beaucoup de pays, un investissement plus important dans l'éducation, l'innovation et les infrastructures peuvent encourager la création d'emplois maintenant tout en accroissant la productivité et les futures prévisions de **croissance**. **Nous reconnaissons le besoin de poursuivre des politiques favorisant la croissance** qui encouragent la demande et la reprise, **les États-Unis étalonneront le rythme d'assainissement budgétaire en s'assurant que leurs finances publiques suivent une voie durable à long terme afin qu'une brusque contraction budgétaire soit évitée en 2013.**

13. Les politiques monétaires maintiendront la stabilité des prix à moyen terme tout en continuant à soutenir la reprise économique. Nous renforcerons la confiance en nos banques, en maintenant l'élan des réformes du secteur financier nécessaires à la sauvegarde de notre système financier à moyen terme tout en prenant des mesures nécessaires pour protéger les canaux de distribution du crédit et **l'intégrité des moyens de paiement** et de règlement au niveau mondial.

14. Les membres du G20 resteront attentifs à l'évolution des prix du pétrole et **se tiendront prêts à prendre des mesures additionnelles si nécessaire, y compris d'assurer que la production suive le niveau de la demande du côté des pays producteurs.** Nous saluons la volonté de l'Arabie Saoudite de mobiliser, si nécessaire, ses réserves existantes pour assurer un niveau de production adéquat. Nous resterons également attentifs à l'évolution des prix des autres matières premières.

15. Un certain nombre de marchés émergents expérimentent également une baisse de leur rythme de **croissance**. En réaction, ces pays doivent mener des politiques monétaires et fiscales appropriées pour soutenir la **croissance** tout en maintenant la stabilité et, dans certains cas, prendre de nouvelles mesures afin de redynamiser leurs économies, en particulier par des mesures renforçant la demande interne étant donné le contexte d'affaiblissement de la demande extérieure.

16. Nous saluons les efforts visant à favoriser la **croissance** de leur marché intérieur dans les pays présentant un fort excédent de la balance commerciale, et ceux visant à un rééquilibrage des comptes publics dans les pays présentant un fort déficit courant. Les économies émergentes en situation d'excédent devraient prendre davantage de mesures afin d'accroître leur consommation nationale y compris en abandonnant les distorsions à la concurrence fiscales ou par les prix et en renforçant les mesures de protection sociale, tandis que les économies avancées présentant un fort excédent commercial ou une demande intérieure relativement faible devraient soutenir celle-ci, notamment via **la libéralisation du secteur des services**, et la promotion de l'investissement notamment dans le but d'accroître la productivité. **Dans les pays à fort déficit public, les efforts en vue de faire des économies permettront de réduire durablement les déséquilibres mondiaux.** Nous reconnaissons la situation spécifique des pays producteurs de matières premières en ce qui concerne les excédents commerciaux. Nous réaffirmons notre engagement à passer plus rapidement à un système des taux de changes déterminés par les marchés et vers des taux de changes flexibles reflétant les fondamentaux économiques sous-jacents, d'éviter les taux de change déséquilibrés persistants, qui constituent un frein aux dévaluations compétitives des monnaies. Nous saluons l'engagement de la Chine de se diriger vers des taux davantage déterminés par les marchés, jouant un rôle plus significatif dans les évolutions du Renminbi (RMB), **de poursuivre les réformes de son système de taux de change, et d'accroître la transparence sur ses politiques de taux de change.**

17. Tous les membres du G20 se sont engagés à poursuivre les réformes structurelles pour renforcer et soutenir la demande globale, l'emploi, contribuer à un rééquilibrage économique mondial, et accroître la **croissance** potentielle. Ceci implique des **mesures structurelles** visant à accroître la concurrence sur les marchés, des mesures afin de stabiliser le secteur immobilier, des réformes du marché du travail pour redynamiser la compétitivité, des réformes fiscales renforçant la productivité, accroître les investissements dans les infrastructures, et promouvoir la **croissance** verte et le développement durable tenant compte du contexte de chaque pays. Nous demandons aux ministres

des finances et aux gouverneurs des banques centrales de déterminer les moyens par lesquels les pays du G20 peuvent **soutenir l'investissement dans les infrastructures** et assurer la disponibilité suffisante de capitaux pour les projets d'infrastructure, y compris les financements par des Banques de Développement Multilatérales et pour le support technique.

18. Dans tous les domaines politiques, nous nous engageons à réduire les effets négatifs des mesures nationales sur les économies des autres pays. **Nous réaffirmons notre intérêt commun à l'existence d'un système financier mondial stable et solide.** Alors que les flux de capitaux sont bénéfiques aux économies réceptrices, nous réitérons que **les excès de volatilité des flux de capitaux** et les mouvements désordonnés des taux de change peuvent avoir des effets négatifs pour la stabilité économique et financière.

19. Reconnaisant l'importance de la transparence des comptes pour renforcer la crédibilité des pays et la confiance sur les marchés, nous nous sommes mis d'accord sur un Cadre d'évaluation et de responsabilité comptable de Los Cabos contenu dans le Plan de mesures pour la **croissance** et l'emploi. Ce Cadre détermine les procédures à suivre pour rendre des comptes sur les progrès effectués par les pays dans la mise en place de leurs engagements politiques. Nous saluons le premier Rapport de comptabilité dans ce Cadre. Nous assignons à nos ministres des finances et gouverneurs des banques centrales de préparer un second rapport qui sera présenté lors du sommet de Saint-Pétersbourg en 2013.

## Emploi et protection sociale

20. La qualité de l'emploi est au cœur de nos politiques macroéconomiques. Des emplois avec un droit du travail, une couverture de sécurité sociale et des rémunérations décentes contribuent une **croissance** plus stable, à une meilleure intégration sociale et à réduire la pauvreté. Par conséquent nous reprenons à notre compte les recommandations émises par nos ministres du travail et de l'emploi de combattre d'urgence le chômage par **des réformes appropriées du marché du travail** et le soutien à la création d'emplois de qualité et de travail décent, en particulier pour la jeunesse et les autres segments vulnérables de la population, qui ont été affectés sévèrement par la crise. Nous réaffirmons notre engagement envers la jeunesse de faciliter son accès à des emplois de qualité, ce qui améliorera leurs perspectives d'avenir. Nous saluons le travail accompli par la task force du G20 pour l'emploi et voulons prolonger son mandat pour une année dans les termes proposés par nos ministres. En accord avec le Plan de mesures pour l'emploi et la **croissance** de Los Cabos, nous estimons que les réformes structurelles, dans le plein respect des principes et droits au travail, peuvent jouer un rôle majeur pour la dynamique de la **croissance** génératrice d'opportunités sur le marché du travail, de mobilité et d'emplois. Nous nous engageons également à intensifier nos efforts pour renforcer la coopération dans les politiques de l'éducation, du développement des compétences et de la formation, y compris pour les stages et les apprentissages, essentiels à la transition de l'école au monde du travail.

21. Créer des emplois et réduire le chômage, particulièrement pour la jeunesse et ceux les plus affectés par la crise, est vital pour tous nos pays. Nous saluons le rapport du Bureau International du Travail, l'OCDE, le FMI et la Banque Mondiale, pour faire remonter la **croissance** et les niveaux de vie dans les pays du G20. **Nous continuerons de nous concentrer sur des mesures visant à accélérer le rythme de la reprise de l'emploi et de la réduction du chômage.**

22. Nous reconnaissons l'importance d'établir des planchers de protections sociale sur des bases nationales. Nous continuerons de soutenir les politiques de cohésion internationales et entre agences nationales, de coopération et de coordination, et de partage des connaissances pour venir en aide aux pays à faibles revenus, pour renforcer leur capacité à construire des politiques mettant en place des protections sociales au niveau national. Nous demandons aux organisations internationales de cibler les mesures politiques permettant de développer des niveaux de protection sociale soutenables dans les pays à faibles revenus.

23. Nous nous engageons à prendre des mesures concrètes afin de surmonter les barrières à la pleine intégration économique et sociale des femmes et d'augmenter leurs opportunités dans les économies des pays membres du G20. Nous exprimons aussi notre engagement ferme à faire progresser l'égalité des genres dans tous les domaines, y compris l'acquisition de compétences, la formation et les salaires, les conditions de travail et la répartition des responsabilités professionnelles.

24. Nous demandons à nos ministres du travail de passer en revue les progrès effectués quant à cet agenda et nous félicitons des consultations faites avec les partenaires sociaux. Dans cette perspective, nous saluons le travail accompli par le Business-20 et le Labor-20 partie du déroulement de ce G20 sous la présidence du Mexique.

25. Nous reconnaissons le rôle du tourisme et des transports en tant que support à la création d'emplois, la **croissance** économique et le développement, et tout en reconnaissant le droit souverain des Etats à contrôler leurs frontières, nous travaillerons à soutenir les initiatives visant à développer les facilités de déplacements supportant la création d'emplois, de travail de qualité, de réduction de la pauvreté et de **croissance** mondiale.

## Commerce

26. **Nous sommes fermement engagés à libéraliser le commerce et l'investissement, l'expansion des marchés et à résister au protectionnisme sous toutes ses formes, qui sont des conditions nécessaires pour la reprise économique mondiale soutenue, des emplois et le développement.** Nous soulignons l'importance d'un processus ouvert, prévisible, fondé sur des règles, le système commercial multilatéral transparent et sommes engagés à assurer la centralité de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

27. Reconnaisant l'importance de l'investissement pour stimuler la **croissance** économique, nous nous engageons à maintenir un environnement d'affaires favorable aux investisseurs.

28. **Notre inquiétude est grande face aux montées du protectionnisme dans le monde.** A la suite des engagements pris à Cannes, nous réaffirmons notre engagement de statu quo jusqu'à la fin 2014 sur les mesures qui concernent le commerce et les investissements. **Nous apportons des gages à faire reculer toute nouvelle mesure de protectionnisme qui pourrait apparaître**, telle que de nouvelles restrictions à l'export ou des mesures d'appui à l'exportation qui seraient incompatibles avec les règles de l'OMC. Nous nous engageons également à vous tenir informés dans un délai opportun des mesures restrictives sur le commerce et l'investissement. Nous soutenons le travail de l'OMC, de l'OCDE et de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) et nous les encourageons, dans le cadre de leurs mandats respectifs, à renforcer et approfondir leurs travaux dans ces domaines.

29. Nous apprécions les discussions entre nos ministres du commerce à Puerto Vallarta sur la pertinence des chaînes de valeur régionales et mondiales dans le commerce mondial, nous reconnaissons leur rôle qui favorise la **croissance** économique. Nous encourageons un approfondissement de ces discussions au sein de l'OMC, de la CNUCED et de l'OCDE, dans le cadre de leurs mandats respectifs, et souhaitons leur demander d'accélérer leurs travaux non seulement sur l'analyse du fonctionnement et la relation des chaînes globales de valeur avec le commerce et les flux d'investissement, le développement et l'emploi, mais aussi sur la façon de mesurer les flux commerciaux, de mieux comprendre comment nos pays et d'autres sont impactés par nos actions, puis de produire un rapport d'étape sous la Présidence Russe.

30. En accord avec le communiqué de Cannes, **nous soutenons le mandat du Cycle de Doha** sur le Développement et réaffirmons notre engagement à poursuivre des approches crédibles pour promouvoir les négociations commerciales dans leur totalité. Nous continuerons à travailler afin de finaliser les négociations sur le Cycle de Doha, attendant des résultats dans les domaines spécifiques

où des avancées sont possibles, telles que la facilitation des échanges, ainsi que pour d'autres questions qui concernent les pays en développement. Nous exhortons des avancées dans une rationalisation des procédures de l'OMC pour les pays les plus pauvres.

31. Nous soutenons l'OMC, qui se renforce et améliore ses activités usuelles et son système de règlement des différends. Nous invitons également nos représentants à conduire des discussions complémentaires sur les défis et les opportunités d'un système commercial multilatéral dans une économie globalisée.

## Renforcer l'architecture financière internationale



32. Nous accordons de l'importance à la création de véritables filets de sécurité régionaux et mondiaux. **Nous apprécions que des engagements fermes aient été pris pour augmenter les ressources mises à disposition du FMI.** C'est le résultat d'une large participation internationale et d'un nombre significatif de pays. Ces engagements sont de plus de **450 Md\$** et s'ajoutent à l'augmentation des quotes-parts décidée par la réforme de 2010. Ces ressources seront disponibles pour tout membre du FMI, non liées à l'appartenance à une région particulière. Ces ressources, comptabilisées en actifs de réserve, pourront être utilisés en prêts bilatéraux et en investissements. Cet effort montre l'engagement du G20 et de la communauté internationale et leur volonté de faire les efforts nécessaires pour protéger la stabilité financière mondiale et renforcer le rôle du FMI dans la prévention des crises et leurs résolutions.

33. Nous réaffirmons que nous nous engageons à mettre en œuvre totalement la Réforme de 2010 des quotes-parts et de la gouvernance tel que cela a été décidé, au maximum en 2012 lors des réunions annuelles FMI/Banque Mondiale. Ces réformes sont indispensables et renforcent la légitimité, la pertinence et l'efficacité du FMI ; elles en renforcent ses capacités de surveillance et assurent que le FMI dispose d'assez de ressources pour jouer son rôle systémique. Dans ces réformes, nous nous sommes engagés à finaliser avant janvier 2013 un examen approfondi de la formule actuelle des quotas afin d'en éliminer les lacunes et les faiblesses ; la prochaine révision générale de la politique des quotas sera elle finalisée avant janvier 2014. Nous sommes en accord pour que la formule soit simple et transparente, compatible avec les différentes fonctions des quotas, que le résultat calculé en parts puisse être largement accepté par les membres, qu'elle se fonde sur des données actuelles, largement disponibles, et de grande qualité. **Nous réaffirmons que la distribution de quotes-parts fondée sur cette formule devra mieux refléter les poids relatifs des membres du FMI dans l'économie mondiale,** poids qui ont considérablement changé au regard de la forte **croissance** du PIB des marchés émergents et des pays en développement. Nous réaffirmons qu'il est important de continuer à protéger la voix et la représentation des membres les plus pauvres du FMI. Nous demandons à tous nos Ministres des finances et gouverneurs de Banque centrale d'examiner les progrès accomplis sur cette question lors de leur rencontre prévue en Novembre.

34. Nous sommes convenus de renforcer de manière significative le cadre de surveillance en cours par une meilleure intégration de la surveillance bilatérale et multilatérale, en mettant l'accent sur la stabilité financière mondiale et nationale, intégrant aussi les retombées des politiques de chaque pays. Nous nous félicitons du travail du FMI qui apporte des propositions sur un système de surveillance et de décision intégré et qui s'engage à le soutenir. Nous soulignons l'importance d'une surveillance rigoureuse des politiques de taux de change et nous soutenons une démarche de couverture plus large des activités de surveillance, en particulier, et le cas échéant, des flux de capitaux, des liquidités mondiales, des mesures en capital, fiscales, des politiques monétaires et financières qui pourraient avoir un impact sur la stabilité externe. Nous nous félicitons du travail continu du FMI pour créer un rapport sur le secteur externe, qui renforcerait l'analyse multilatérale

and améliorerait la transparence de la surveillance. Nous reconnaissons aussi qu'une appropriation politique est nécessaire à la réussite de la surveillance, et que le Comité International Monétaire et Financier (IMFC) peut faciliter l'implication de tous les membres du FMI. Nous attendons avec impatience des progrès importants lors des réunions FNI/Banque Mondiale.

35. **Nous nous félicitons du rapport transitoire** et attendons le rapport commun annuel de progression sur le développement des marchés des bons en monnaie locale préparé par la Banque Mondiale, les Banques Régionales de Développement, le FMI, OCDE et la Banque des Règlements Internationaux. Le rapport final sera présenté à la réunion de Novembre des ministres des finances du G20 et des Gouverneurs des Banques centrales. Cette question est d'une grande importance pour les marchés émergents et pour les pays en développement, car la liquidité, l'efficacité et les opérations sur ces marchés sont remis en question par l'actuelle situation financière mondiale.

## **Réformer le secteur financier et favoriser la cohésion financière**

36. **Nous nous félicitons du rapport d'étape** du CSF, qui fait avancer les engagements pris au G20 de renforcer la stabilité financière, et qui précise que le CSF aura une capacité accrue de suivi de la mise en œuvre au niveau national. Nous nous engageons à une mise en œuvre complète, cohérente et opportune de ces politiques afin de contribuer à un système financier mondial stable et intégré et de prévenir de futures crises.

37. Nous nous félicitons de la publication de l'indicateur de performance permettant le suivi d'exécution de toutes nos recommandations sur les réformes financières, et nous nous engageons à prendre toutes les mesures nécessaires pour que des progrès soient accomplis dans les domaines pour lesquels on a constaté des difficultés de mise en œuvre ou d'élaboration des politiques.

38. En particulier, nous reconnaissons le progrès significatif accompli à ce jour dans les domaines de réformes prioritaires définis par le CFIM (le Cadre global et coordonné pour le suivi de la mise en œuvre du Conseil de Stabilité Financière) : le cadre relatif au capital et la liquidité (Bâle) ; le cadre relatif aux institutions financières systémiques d'importance mondiale (GSIFs) ; une réforme des produits dérivés échangés de gré à gré (OTC), du système bancaire parallèle et des régimes de rémunération. Nous nous engageons à travailler à une mise en œuvre complète des réformes dans ces domaines primordiaux.

39. Nous réaffirmons que nous nous engageons à ce que tous les produits dérivés échangés de gré à gré (« OTC derivatives ») fassent l'objet de transactions sur des plateformes de change ou électroniques, selon le cas et soient compensées par des instances idoines d'ici la fin de 2012. Les contrats de produits dérivés échangés de gré à gré doivent être signalés aux instances de dépôt et les contrats ne passant pas par des chambres de compensation centralisées doivent faire l'objet de garanties financières plus importantes. Nous accueillons favorablement le compte rendu du CSF sur l'application de ces directives.

39. **Nous réaffirmons notre engagement que tous les contrats de dérivés OTC standardisés devraient être négociés sur des marchés ou des plateformes de négociations électroniques** le cas échéant, et compensés par des contreparties centrales de type 7 d'ici fin 2012. Les contrats dérivatifs OTC devraient être signalés à des référentiels commerciaux et les contrats n'ayant pas fait l'objet de compensation centrale devront être soumis à des exigences en capital plus élevées. Nous saluons le rapport du FSB concernant les progrès de sa mise en œuvre. Maintenant que des progrès substantiels ont été réalisés dans les quatre garanties pour un cadre souple et efficace mondial pour la compensation centrale, les administrations devraient rapidement finaliser leurs prises de décisions et mettre en place les législations nécessaires et les réglementations pour répondre à l'engagement du G20 concernant la compensation centrale. Nous reconnaissons les progrès réalisés pour développer les principes clefs d'une normalisation internationale cohérente concernant les marges sur les produits dérivés sans compensation centrale et nous encourageons les organismes de

normalisation internationaux à finaliser les normes proposées concernant les marges d'ici la fin de l'année afin d'honorer la date limite de mise en œuvre pour les autres produits dérivés hors bourses et les réformes du cadre de Bâle III.

40. Nous saluons les progrès concernant la mise en œuvre des normes de Bâle II, 2.5 et III et encourageons la mise en œuvre complète des normes selon les délais convenus. Nous saluons les propositions du comité de consultation de la convention de Bâle pour une révision fondamentale du cadre de gestion des risques de marchés. Nous nous félicitons du rapport du Conseil de Stabilité Financière sur les progrès réalisés concernant la mise en œuvre des principes et normes pour des rémunérations saines, nous réaffirmons notre engagement à veiller à ce que ceux-ci soient suivis et demandons au CSF de continuer ses activités de surveillance.

41. Nous réaffirmons notre engagement à rendre nos régimes nationaux compatibles avec les principaux attributs du FSB concernant les régimes de résolution efficaces **de sorte qu'aucune banque ou autre institution financière ne soit "too big to fail"** [ndt : Trop grosse pour faillir] A cette fin, nous soutenons également l'élaboration en cours des plans de relance et de résolution et des accords de coopération transfrontalier entre toutes les institutions spécifiques du G-SIFIs. Nous réaffirmons notre engagement à renforcer l'intensité et l'efficacité de la supervision des SIFIs et demandons au FSB un rapport sur les progrès dans ce domaine d'ici Novembre 2012 lors du G20 des ministres des finances et des gouverneurs de banque centrales.

42. Nous saluons les progrès concernant le développement d'un ensemble de principes en tant que cadre commun pour l'identification, et les mesures de régulations adéquates, visant les banques domestiques d'importances systémiques (D-SIBs) et demandons à nos ministres des finances et aux gouverneurs de banques centrales d'examiner les recommandations dans ces domaines lors de leur réunion de Novembre. Nous soutenons le travail continu sur le renforcement de la supervision et de la régulation du système bancaire de l'ombre, et nous attendons beaucoup des recommandations dans ce domaine de nos ministres des finances et gouverneurs de banque centrale lors de leur réunion de Novembre. Nous demandons au CSF, en consultation avec l'association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA) de terminer leur travail sur l'identification et les mesures de régulation pour les assureurs mondiaux d'importance systémique d'ici Avril 2013. Afin de réduire le risque systémique, nous attendons beaucoup de la préparation par le CSF en collaboration avec l'Organisation internationale des commissions de valeurs des méthodologies pour identifier toute autre entités financières non bancaires d'importance systémique d'ici fin 2012 et appelons le comité sur les systèmes de paiements et de règlements (SCSP) et de l'OICV à poursuivre leur travail sur les infrastructures de marchés d'importance systémique. Nous demandons aussi à l'AICA de poursuivre ses travaux sur l'élaboration d'un cadre commun de supervision des groupes d'assurances actives au niveau international d'ici fin 2013

43. Nous appelons à l'accélération des progrès des autorités nationales et d'organes de normalisation afin de **mettre fin à la dépendance mécanique aux notes de crédits** et encourageons des mesures qui permettraient d'améliorer la transparence et la compétition entre agences de notation de crédits. Nous sommes favorables à la poursuite des travaux visant à réaliser la **convergence vers un ensemble unique de normes comptables de haute qualité**. Nous félicitons le rapport de l'OICV sur le fonctionnement du marché du crédit swap et demandons à l'OICV de faire un rapport sur les prochaines étapes d'ici novembre 2012 lors de la réunion des ministres des finances et des gouverneurs de banque centrale.

44. Nous approuvons les recommandations du CSF concernant le cadre de développement d'un système d'identification global d'entité juridique (LEI) pour les parties des transactions financières, avec un cadre de gouvernance mondiale représentant l'intérêt public. Le système LEI sera lancé en mars 2013 et nous demandons au FSB un rapport sur les progrès de sa mise en place d'ici novembre 2012 lors du G20 des ministres des finances et des gouverneurs de banque centrales. Nous



encourageons l'adoption globale du LEI pour aider les autorités et les acteurs de marchés dans l'identification et la gestion des risques financiers.

45. Nous saluons l'étude du FSB, préparée en coordination avec le FMI et la banque mondiale, pour l'identification d'éventuelles conséquences imprévues des réformes de la réglementation financières convenues pour les marchés émergents et les pays en développement (EMDEs) Nous encourageons l'analyse et le suivi continu par le FSB et le dialogue permanent entre le FSB, les normalisateurs, les institutions financières internationales et les autorités nationales des EMDEs, pour gérer les conséquences matérielles imprévues de façon appropriée sans porter préjudice à notre engagement à mettre en œuvre les réformes convenues.

46. Nous approuvons les recommandations de la charte révisées du CSF pour placer le CSF sur un pied organisationnel durable, avec une personnalité juridique, une gouvernance renforcée, une plus grande autonomie financière et une capacité renforcée de coordination du développement et de la mise en œuvre des politiques de réglementation financières tout en maintenant des liens étroits avec la BRI. Nous appelons à une pleine mise en œuvre des recommandations d'ici notre prochaine réunion et des progrès substantiels d'ici le G20 des ministres des finances et des gouverneurs de banques centrales de novembre 2012. Nous appelons le CSF à continuer à examiner la structure de sa représentation.

47. Nous saluons le travail en cours par le CSF sur le respect de l'échange d'informations de surveillances et de réglementations et de normes de coopérations et attendons de prochaines déclarations publiques sur les progrès réalisés devant les ministres des finances et les gouverneurs de banques centrales lors de la rencontre de novembre 2012.

48. Dans le domaine fiscal, nous réitérons notre engagement au renforcement de la transparence et l'échange compréhensible d'informations. Nous nous félicitons des progrès réalisés tels que rapportés par le forum mondial et exhortons tous les pays à se conformer pleinement aux normes et à la mise en œuvre des recommandations formulés dans le cadre des études, en particulier les 13 juridictions dont leur cadre ne permet pas de se qualifier à ce stade pour la phase 2. Nous espérons que le forum mondial puisse rapidement débiter l'examen de l'efficacité des pratiques d'échanges d'informations et en rapporter les résultats à nous et à nos ministres des finances.

**Nous saluons le rapport** de L'OCDE sur les pratiques d'échanges automatiques d'informations où nous continuerons à mener la mise en œuvre de ces pratiques par l'exemple. Nous appelons nos pays à rejoindre cette pratique grandissante et encourageons fortement tous les gouvernements à signer la convention multilatérale sur l'assistance administrative mutuelle. Nous saluons également les efforts visant à renforcer la coopération inter-agences pour lutter contre les flux illicites, incluant les résultats de la réunion de Rome et du dialogue d'Oslo. Nous réitérons le besoin de prévenir l'érosion de la base et les transferts de bénéficiaires et nous suivrons avec attention le travail en cours de l'OCDE dans ce domaine.

49. Nous soutenons le renouvellement du mandat du groupe d'action financière (GAFI), soutenons ainsi les efforts réalisés pour combattre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ainsi que la prolifération des armes de destruction massive. Les membres du G20 saluent également l'adoption des normes révisées du GAFI et ont hâte quand à leur mise en œuvre. Nous saluons les progrès réalisés par le GAFI dans l'identification et le suivi à haut risque des lacunes avec les juridictions stratégiques de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (AML/CFT), à l'aide des outils de l'AML/CFT dans le combat contre la corruption, améliorer la transparence des véhicules d'entreprises et d'accroître la coopération contre les délits fiscaux, la prise en compte du risque posé par les paradis fiscaux, ainsi que l'augmentation de la portée et de l'efficacité des mesures de l'AML/CFT en considérant également les efforts d'inclusion financière. Nous nous réjouissons de l'achèvement attendu en 2013 de la mise à jour par le GAFI du processus d'évaluation pour le prochain tour d'évaluations mutuelles.

50. Nous saluons les progrès réalisés par le partenariat mondial pour les inclusions financières (GPFI) sur la mise en œuvre des 5 recommandations énoncées dans son rapport de 2011 et appelons le GPFI à continuer son travail en vue de sa mise en œuvre complète. Nous approuvons l'ensemble de base du G20 sur les indicateurs des 9 inclusions financières développées par le GPFI. Reconnaisant le rôle clef que jouent les PME dans le développement de l'économie et la réduction de la pauvreté nous nous félicitons du lancement du pacte de financement des PME qui appuiera l'élaboration de modèles et d'approches novatrices pour répondre à l'accès spécifique aux défis financiers et aux contraintes auxquelles font faces les pays en développement concernant les finances des PME.

Reconnaisant le rôle clé joué par les PME dans le développement économique et la réduction de la pauvreté, nous saluons le lancement de l'Accord sur le financement des PME qui appuiera le développement de modèles et approches innovants pour surmonter les défis et contraintes spécifiques en matière d'accès au financement auxquels font face les PME des pays en voie de développement.

**Nous nous réjouissons** de la prochaine conférence de la GPFI sur les organismes de normalisation et l'inclusion financière comme outil contribuant à la création d'un environnement réglementaire habilitant et nous appelons la GPFI à communiquer les progrès à nos ministres des Finances et gouverneurs de banque centrale en novembre. Enfin, nous supportons l'effort actuel de création d'un quatrième sous-groupe de la GPFI, qui se focalisera sur les questions de la protection des consommateurs et de l'éducation financière.

51. Nous reconnaissons les efforts des pays membres et non-membres du G20 qui s'impliquent dans des plateformes et stratégies de coordination nationale en faveur de l'inclusion financière dans le cadre du « Programme du G20 d'apprentissage par les pairs en matière d'inclusion financière » et encourageons des efforts similaires visant à favoriser une mise en œuvre effective des Principes du G20 pour l'inclusion financière innovante, comme les engagements en faveur d'actions concrètes de promotion de l'inclusion financière pris par des pays en voie de développement et émergents dans le cadre de la déclaration Maya, en reconnaissant les efforts continus et le support du Groupe de la Banque mondiale et de l'Alliance pour l'inclusion financière, ainsi que d'autres parties prenantes, y compris les Nations unies (NU) et les donateurs bilatéraux, pour encourager l'inclusion financière.

52. En ce qui concerne l'éducation financière, nous appuyons les Principes de haut niveau de l'OCDE/Réseau international sur l'éducation financière (INFE) sur les stratégies nationales pour l'éducation financière et demandons à l'OCDE/INFE et à la Banque mondiale, en coopération avec la GPFI, de fournir des outils supplémentaires pour promouvoir l'éducation financière et de remettre un rapport des progrès au prochain Sommet. Pour favoriser l'avancement du programme de protection du consommateur dans le secteur financier, nous prenons acte de la discussion sur les statuts du Réseau international de la protection des consommateurs de produits et services (FinCoNet) et sur les problèmes de structure formelle et de support financier pour assurer l'échange des meilleures pratiques. Nous appuyons également le Plan d'action présenté par le groupe de travail du G20/OCDE sur la protection des consommateurs de produits et services financiers pour développer des approches efficaces supportant la mise en œuvre des Principes de haut niveau sur la protection des consommateurs de produits et services financiers et espérons recevoir un rapport actualisé avant le Sommet des dirigeants qui se tiendra à Saint-Pétersbourg en 2013.

53. **Nous reconnaissons le besoin pour les femmes et les jeunes de pouvoir accéder aux services financiers et à l'éducation financière**, appelons la GPFI, l'OCDE/INFE et la Banque mondiale d'identifier les obstacles qu'ils peuvent rencontrer et demandons qu'un rapport d'étape soit remis avant le prochain Sommet.

54. **Nous nous réjouissons** du lancement du Défi de l'inclusion financière : des solutions innovantes pour en déverrouiller l'accès (Mexique), un appel aux innovations visant à supprimer les barrières à l'inclusion financière par la création de services financiers de valeur, abordables, sûrs et exhaustifs.

## Améliorer la sécurité alimentaire et lutter contre la volatilité des prix des matières premières

55. Le Plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et l'agriculture adopté par les ministres de l'Agriculture en 2011 soulignait que pour nourrir une population qui devrait dépasser les 9,3 milliards d'âmes d'ici 2050, la production agricole devra croître de 50 à 70 pour cent, et de près de 100 pour cent dans les pays en voie de développement. Nous reconnaissons qu'un accroissement durable de la production et de la productivité tenant compte de la diversité des conditions agricoles est l'un des principaux défis auxquels fait face le monde actuel. La crise du Sahel et de la Corne de l'Afrique souligne également que le renforcement des réponses d'urgence et à long terme à l'insécurité alimentaire reste un défi pressant. Nous remarquons par ailleurs que la malnutrition chronique représente une dilapidation énorme des ressources humaines d'un pays et nous supportons donc le mouvement de renforcement de la nutrition (SUN) et encourageons une implication plus large des membres du G20.

56. **Nous saluons les progrès considérables accomplis dans la mise en œuvre** du Plan d'action et le pilier de la sécurité alimentaire du Plan d'action pluriannuel sur le développement de Séoul. Nous appuyons le rapport des vice-ministres de l'Agriculture des pays du G20 joint à cette Déclaration. Ce rapport, qui détaille l'avancement des recommandations clés et des engagements précédents sur l'accroissement durable de la productivité agricole, a reçu la contribution de plusieurs organisations internationales coordonnées par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'OCDE, ainsi que d'autres recommandations de B2 et de la société civile.

57. Pour lutter contre la faim, nous nous engageons à poursuivre nos initiatives, dont la Plateforme pour l'agriculture tropicale, la Plateforme pour la gestion des risques agricoles, la Surveillance agricole mondiale du GEO, les initiatives de recherche pour le blé, le riz et le maïs, le Forum de réponse rapide, les réserves alimentaires régionales d'urgence, le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, et à soutenir les principes de l'investissement agricole responsable. Reconnaisant l'importance d'une plus grande transparence pour réduire la volatilité des prix alimentaires, nous nous félicitons des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS). Nous reconnaissons qu'un système commercial plus stable, prévisible, exempt de distorsions, ouvert et transparent, notamment en ce qui concerne l'agriculture, a un rôle critique à jouer dans la promotion de la sécurité alimentaire.

58. Nous réaffirmons notre engagement à lever les restrictions à l'exportation et taxes extraordinaires sur les aliments achetés à des fins humanitaires non commerciales par le Programme alimentaire mondial (PAM). Nous encourageons l'application des directives volontaires sur la Gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

59. Nous accueillons avec enthousiasme le lancement de l'initiative « AgResults » visant à améliorer la sécurité alimentaire des personnes pauvres et vulnérables en encourageant la création par le secteur privé de nouveaux produits et systèmes agricoles soumis aux contraintes du marché. Nous attendons avec intérêt le lancement des projets pilotes axés sur les innovations dans les cultures enrichies en nutriments, les solutions de stockage après la récolte réduisant les déchets et les technologies de qualité des cultures en Afrique subsaharienne. Nous remercions ceux qui se sont déjà engagés à ou ont manifesté leur intention de consacrer des fonds à cette initiative et encourageons une participation plus large.

60. Nous reconnaissons le besoin d'adapter l'agriculture au réchauffement climatique et l'importance d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et des sols de manière durable. Pour ce faire, nous soutenons le développement et l'utilisation plus intensive des technologies disponibles et des pratiques et techniques éprouvées telles que l'amélioration de la fertilité des sols, la culture

minimale et l'agroforesterie et appelons les organisations internationales à fournir un rapport sur les options scientifiques d'optimisation de l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans l'agriculture, notamment au moyen de méthodes convenant particulièrement aux petites exploitations.

61. Nous reconnaissons l'importance du maintien de la stabilité des marchés internationaux des matières premières pour la reprise de l'économie mondiale. Nous soulignons l'importance de marchés physiques et financiers des matières premières efficaces et transparents et d'une réduction de la volatilité excessive des prix comme conditions d'une sécurité alimentaire et d'une **croissance** forte à la fois durables et inclusives. Nous reconnaissons que la volatilité excessive des prix des matières premières exerce des effets significatifs sur tous les pays, amplifiant l'incertitude pour les acteurs de l'économie et entravant potentiellement la stabilité des budgets et la prédictibilité de la planification économique. Nous reconnaissons que l'atténuation des effets négatifs de la volatilité des prix des matières premières sur les personnes les plus vulnérables est une condition importante pour réduire la pauvreté et stimuler la **croissance** économique. Nous soutenons par conséquent les conclusions du rapport du G20 sur les impacts macroéconomiques de la volatilité excessive des prix des matières premières sur la **croissance** et son identification des options politiques que les pays pourraient envisager, en tenant compte des circonstances nationales, pour atténuer tout effet de ce type. Par ailleurs, nous reconnaissons et apprécions à leur juste valeur la participation et les précieux apports du FMI, de la Banque mondiale et de l'UNCTAD. Nous demandons à nos ministres des Finances de communiquer en 2013 les progrès concernant la contribution du G20 pour favoriser un meilleur fonctionnement de ces marchés physiques, en prenant acte des éventuels domaines à approfondir mentionnés dans le rapport. Nous réaffirmons notre engagement à accroître la transparence et éviter les abus dans les marchés financiers des matières premières, y compris au gré à gré, grâce aux pouvoirs d'intervention efficaces des régulateurs du marché et des autorités et à une réglementation appropriée.

62. Nous reconnaissons qu'une volatilité excessive des prix de l'énergie représente également une source importante d'instabilité économique. Nous restons engagés en faveur du bon fonctionnement et de la transparence du marché de l'énergie. Nous continuerons à travailler pour améliorer la disponibilité, la complétude et la fiabilité du JODI-Oil et attendons un rapport d'avancement l'année prochaine. Nous travaillerons sur la base de données JODI-Gas à partir des mêmes principes. Nous attendons le rapport du Forum International de l'Énergie (FIE) sur l'amélioration de la fiabilité de la base de données JODI-Oil et le rapport sur la transparence des marchés du gaz et du charbon soumis par l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), le FIE et l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEC) qui seront discutés par nos Ministres des Finances en Novembre. Nous espérons également que les recommandations de l'IOSCO pour l'amélioration du fonctionnement et de la supervision des Agences de Surveillance des Prix de novembre 2012, qui seront rédigés en collaboration avec d'autres organisations mandatées (IEF, IEA et OPEC), et chargeons les Ministres des Finances de prendre des mesures concrètes dans ce domaine si nécessaire.

## Réussir les challenges du développement

63. **Eradiquer la pauvreté et parvenir à une **croissance** forte, soutenable et équilibrée** pour tous restent des objectifs majeurs de l'agenda du G20 pour le développement. Nous réaffirmons notre engagement à travailler avec les pays en voie de développement et à les soutenir dans l'implémentation de politiques nationales et de priorités nécessaires pour atteindre et dépasser les objectifs de développement décidés au niveau international, particulièrement les Objectifs du millénaire pour le développement (MDG).

64. Nous nous réjouissons de l'initiative du Groupe de Travail sur le Développement de poursuivre le travail des précédentes présidences du G20, et de se concentrer sur trois priorités durant la présidence mexicaine : la sécurité alimentaire, les infrastructures et la **croissance** verte pour tous. Nous apprécions les progrès réalisés par rapport à nos engagements du Plan d'Action Pluriannuel de

Séoul, et supportons le rapport d'avancement 2012 du Groupe de Travail sur le Développement joint en annexe à cette Déclaration. Nous invitons le Groupe de Travail sur le Développement à explorer les possibilités de mettre en place une procédure pour évaluer et rendre compte des actions du G20 en faveur du développement d'ici le prochain Sommet.

65. L'investissement dans les infrastructures est critique pour une **croissance** économique durable, la réduction de la pauvreté et la création d'emplois. Nous nous félicitons par conséquent des progrès considérables réalisés dans le cadre du Plan d'Action Pluriannuel, y compris la prise en compte des recommandations du Plan d'Action des Banques de Développement Multilatéral (MDB) et Groupe de Discussion de Haut Niveau sur l'infrastructure.

66. Bien que nous reconnaissons que le financement public des projets de développement des infrastructures dans les pays en développement reste essentiel, **nous considérons qu'il devrait être complété par des investissements du secteur privé.** Nous encourageons les MDB à continuer de progresser suivant le Plan d'Action, et nous réjouissons du rapport sur la Mauvaise Estimation du Risque et du Retour sur Investissement dans les Pays à Faibles Revenus. Celui-ci contient des messages importants pour percevoir correctement les risques posés et les opportunités offertes par des investissements de long-terme dans les infrastructures des pays à faibles revenus. Nous reconnaissons le défi que posent l'urbanisation rapide et la nécessité de rendre les villes plus soutenables, et nous nous réjouissons du rapport sur les Bonnes Pratiques pour les projets d'infrastructure de transports urbains de masse.

67. Nous réaffirmons nos engagements pour un partenariat global en faveur du développement, comme prévu dans les MDG, et nous réjouissons des efforts entrepris à cette fin, en particulier le Partenariat Global de Coopération pour un Développement Efficace, qui sera lancé sur la base d'une participation volontaire sous les auspices du consensus général atteint au 4<sup>ème</sup> Forum de Haut Niveau sur l'Efficacité des Aides qui s'est tenu à Busan en Corée du Sud.

68. Nous reconnaissons la valeur des outils et des stratégies de Gestion du Risque de Catastrophe (DRM) en termes de prévention des catastrophes, de protection des personnes et des biens, et de gestion financière de leurs conséquences économiques. Nous apprécions les efforts combinés de la Banque Mondiale et de l'OCDE, soutenus par l'ONU, pour fournir des informations et étendre la participation aux discussions sur le DRM. Nous nous réjouissons de la publication commune de la Banque Mondiale et du Mexique, avec le soutien des membres du G20, sur les expériences nationales dans ce domaine, et prévoyons que le cadre volontaire de l'OCDE pour faciliter l'implémentation des stratégies de DRM sera finalisé d'ici novembre.

## Promouvoir une prospérité de long terme grâce à la **croissance** verte

69. Le développement de long terme et la prospérité des générations actuelles et futures nous obligent à regarder au-delà de la crise économique actuelle. Nous reconnaissons l'importance de trouver des moyens pour que la **croissance** économique, la protection de l'environnement et la justice sociale puissent se compléter et se renforcer mutuellement. La **croissance** verte globale, dans un contexte de développement durable et d'éradication de la pauvreté, peut aider à atteindre nos objectifs économiques et de développement, tout **en préservant notre environnement** et en améliorant le bien-être social sur lequel repose notre futur. **La **croissance** verte ne doit pas servir de prétexte à l'introduction de mesures protectionnistes.**

70. Nous nous engageons à continuer d'aider les pays en développement à soutenir et renforcer leur développement par le biais de mesures appropriées, en particulier celles encourageant la **croissance** verte. Nous réaffirmerons notre engagement en faveur du développement durable lors de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable 2012 (Rio +20). Nous nous engageons à conserver une place centrale à la **croissance** verte dans notre agenda du G20 et dans les accords qui seront atteints à Rio+20 et à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (UNFCCC).

**71. Le changement climatique continuera à avoir des conséquences importantes sur l'économie mondiale, et les coûts seront d'autant plus élevés que nous retarderons toute action additionnelle.**

Nous réitérons notre engagement à combattre le changement climatique et nous réjouissons de l'issue de la 17<sup>ème</sup> Conférence des Parties aux conférences des Nations Unies sur le Changement Climatique. Nous sommes résolus à la mise en application de l'ensemble des accords de Durban et Cancun et travaillerons avec la future Présidence du Qatar pour assurer un résultat positif et équilibré lors de la COP-18. Nous voulons souligner la nécessité de changements structurels de nos économies pour suivre une voie plus écologique à moyen terme. Nous nous félicitons de la création d'un groupe d'étude du G20 sur la finance relative au changement climatique, de façon à considérer des solutions pour mobiliser efficacement les ressources en prenant en compte les objectifs, les provisions et les principes de l'UNFCCC en lien avec l'accord de Cancun, et demandons à ce qu'un rapport d'avancement soit remis aux Ministres des Finances en novembre. Nous supportons l'opérationnalisation du Fonds Vert pour le Climat.

72. Le Groupe de Travail sur le Développement a discuté d'un large éventail de mesures et d'actions concrètes, à mettre en œuvre sur la base du volontariat, qui ont le potentiel d'aider les pays à définir leur chemin vers un développement durable basé sur leur propres spécificités et priorités. Nous croyons que les pays en voie de développement devraient avoir accès à des institutions et des mécanismes facilitant le partage de la connaissance, la mobilisation des ressources et le développement de capacités techniques et institutionnelles à concevoir et mettre en œuvre des stratégies et des politiques de **croissance** verte profitant à tous. Nous nous réjouissons des efforts internationaux pour le lancement de la Plateforme de Connaissance sur la **Croissance** Verte, et continuerons d'explorer les possibilités de fournir un soutien approprié aux pays en voie de développement intéressés. Nous nous réjouissons de la fourniture d'une boîte à outils, sans caractère prescriptif et à utiliser sur la base du volontariat, listant des politiques en faveur de la **croissance** verte, et encourageons les efforts pour promouvoir sa mise en œuvre. Nous encourageons l'étude d'autres mécanismes efficaces pour mobiliser les fonds publics et privés en faveur d'une **croissance** verte dans les pays en développement, y compris via la Plateforme de Dialogue public-privé sur les Investissements Verts Inclusifs. Nous nous réjouissons de l'Alliance pour l'Action en faveur de la **Croissance** Verte du G20.

73. Nous voulons souligner que la **croissance** verte et le développement durable ont un fort potentiel pour stimuler la prospérité et le bien-être à long terme. Nous nous réjouissons du rapport préparé par l'OCDE, la Banque Mondiale et l'ONU sur l'intégration de politiques en faveur de la **croissance** verte et du développement durable au sein des agendas de réformes structurelles, ajustées suivant les conditions locales spécifiques et le niveau de développement du pays. Nous reconnaissons aussi les efforts du G20 pour rendre compte volontairement des actions en cours pour intégrer la **croissance** verte et le développement durable au sein des agendas de réformes structurelles. Nous rendrons compte à nouveau en 2013, sur la base du volontariat, et demandons aux officiels concernés de rendre compte des efforts et des progrès de leur pays pour intégrer des politiques en faveur de la **croissance** verte au sein des agendas de réformes structurelles et dans les plans nationaux de promotion du développement durable.

73. Nous soulignons que la **croissance** verte et le développement durable ont un fort potentiel pour stimuler la prospérité à long terme et le bien-être. Nous saluons le rapport préparé par l'OCDE, la Banque mondiale et l'ONU sur l'intégration de la **croissance** verte et des politiques de développement durable dans les programmes de réforme structurelles, adaptées aux conditions spécifiques des pays et à leur niveau de développement. Nous reconnaissons également les efforts du G20 pour établir volontairement un rapport interne sur les mesures actuellement prises pour intégrer la **croissance** verte et le développement durable dans les programmes de réformes structurelles. Nous poursuivrons à nouveau ces rapports internes en 2013, sur une base volontaire, et demanderons aux fonctionnaires appropriés de rapporter les efforts des pays et les progrès sur

l'intégration de la politique de **croissance** verte dans les programmes de réformes structurelles et dans les plans nationaux visant à promouvoir le développement durable.

74. Nous saluons le rapport d'avancement portant sur les subventions aux combustibles fossiles, et nous réaffirmons notre engagement à **rationaliser et éliminer progressivement les subventions inefficaces aux combustibles fossiles qui encouragent la surconsommation sur le moyen terme**, tout en offrant un soutien ciblé pour les plus pauvres. Nous demandons aux ministres des Finances de faire un rapport d'ici le prochain Sommet sur les progrès réalisés, et, reconnaissant la pertinence de la responsabilité et de la transparence, nous leur demandons d'explorer les options pour un processus d'examen volontaire par les pairs pour les membres du G20 d'ici la prochaine réunion. Nous nous félicitons également du dialogue sur les subventions aux combustibles fossiles avec d'autres groupes déjà engagés dans ce travail.

75. A Cannes nous nous sommes engagés à promouvoir des stratégies de développement à faible émission de carbone afin d'optimiser le potentiel pour une **croissance** verte et assurer un développement durable dans nos pays et au-delà. Nous saluons donc le rapport sur l'énergie propre et les technologies d'efficacité énergétique et saluons les efforts des pays du G20 à favoriser l'investissement dans ces technologies à travers le partage des expériences nationales concernant les défis pour le déploiement des technologies.

76. Nous nous félicitons de la mise en place d'un site web pour les Mécanismes de Partage des Bonnes Pratiques de Protection Globale du Milieu Marin, et attendons son lancement en conformité avec le mandat de Cannes.

## Renforcer le combat contre la corruption

77. La corruption entrave la **croissance** économique, menace l'intégrité des marchés, porte atteinte à la concurrence loyale, fausse l'allocation des ressources, détruit la confiance du public et sape la primauté du droit. Nous demandons à toutes les parties prenantes de jouer un rôle actif dans la lutte contre la corruption.

78. Terminer la mise en œuvre et l'écart de l'application reste une priorité importante, et nous continuons à faire des progrès significatifs vers la mise en œuvre intégrale du Plan d'Action Anti-corruption établi par le G20 à Séoul. Plan d'action, et les engagements pris dans le Rapport de suivi de Cannes. Nous réitérons notre engagement à la ratification et la mise en œuvre intégrale de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC), et à un engagement plus actif avec le groupe travail de l'OCDE contre la corruption sur une base volontaire. Nous nous réjouissons de poursuivre l'engagement du B20 dans la lutte contre la corruption et, en conformité avec les Termes de Référence du mécanisme de surveillance, nous impliqueront le secteur privé et la société civile dans le processus d'examen du CNUCC sur une base volontaire. Nous entérinons aujourd'hui les principes du Groupe de Travail du G20 Anti-corruption portant sur le refus d'entrée dans nos pays de fonctionnaires corrompus, et de ceux qui les corrompent, et nous continueront à développer des cadres de travail pour la coopération. Nous appuyons également les principes du Groupe de travail sur la révélation d'informations pour les fonctionnaires concernés sur les systèmes financiers et les systèmes d'actifs afin de prévenir, identifier et gérer correctement les conflits d'intérêts.

79. Nous nous engageons à faire respecter la législation anti-corruption, et nous allons poursuivre ceux qui reçoivent et sollicitent des pots de vin ainsi que ceux qui les paient en conformité avec la législation de nos états. Afin de faciliter la coopération internationale entre les gouvernements membres G20 et ceux non membres G20 dans leur enquête et répression de la corruption, nous allons publier un guide sur l'Entraide Judiciaire Mutuel en provenance des pays du G20, ainsi que des informations sur le traçage des actifs dans les juridictions du G20. Nous renouvelons notre engagement à refuser d'accueillir des produits de la corruption, ainsi que notre engagement à récupérer et restituer les avoirs volés.

80. Nous prolongeons le mandat du Groupe de Travail Anti-corruption pour deux ans jusqu'à la fin de l'année 2014 et nous demandons au Groupe de Travail de préparer un plan d'action complet, ainsi qu'un second Rapport de Suivi du Groupe de Travail, qui seront présentés tout deux pour examen et adoption aux sherpas d'ici la fin de l'année 2012.

## Autres paragraphes

81. À la lumière de l'interdépendance de l'économie mondiale, le G20 a donné lieu à un nouveau paradigme de la coopération multilatérale qui est nécessaire afin de relever les défis actuels et futurs efficacement. Le caractère informel et souple du G20 lui permet de **faciliter la coopération économique et financière internationale, et de répondre aux défis auxquels est confrontée l'économie mondiale.**

Il est important que nous continuions **à améliorer davantage la transparence et l'efficacité du G20**, et faire en sorte qu'il soit en mesure de répondre aux besoins urgents. En tant que contribution à cet objectif, en conformité avec l'engagement pris à Cannes, les sherpas ont élaboré un ensemble de pratiques de travail du G20 en évolution constante.

82. Une réunion informelle des ministres des Affaires Étrangères du G20 a eu lieu à Los Cabos en Février, qui a exploré les façons dont les pays membres du G20 pourraient contribuer plus efficacement à répondre aux principaux défis de la gouvernance mondiale.

83. Reconnaissant l'impact considérable des décisions du G20, nous nous félicitons des efforts considérables de sensibilisation entrepris par la présidence mexicaine, y compris les réunions de Business-20, Labor-20, Youth-20, et Think-20. Nous allons continuer à développer les efforts avec les non-membres, les organisations régionales et internationales, y compris l'ONU et d'autres acteurs. En conformité avec le mandat de Cannes, afin d'assurer que notre action reste cohérente et efficace, nous accueillons un ensemble de principes dans ce domaine, mis au point par les sherpas.

84. Nous remercions les organisations internationales, y compris l'ONU, le FMI, la Banque Mondiale, l'OMC, le FSB, l'ILO, la FAO et l'OCDE, ainsi que la société civile, pour leur participation au processus du G20. Leurs rapports et recommandations ont apporté une contribution précieuse aux discussions du G20, dans des domaines allant du développement durable à la réglementation financière.

## Conclusion

85. Nous attendons la poursuite du travail qui aura lieu pendant la présidence du Mexique jusqu'à ce qu'au 30 novembre. Le 1<sup>er</sup> décembre 2012, la Russie débutera la présidence du G20. Nous allons nous rassembler à Saint-Petersbourg, sous la présidence de la Russie. Nous remercions le Mexique d'avoir accueilli **avec succès** le Sommet de Los Cabos.

*(page suivante : le plan d'action pour l'emploi et la croissance)*



## Le plan d'action pour l'emploi et la croissance

Les risques et les incertitudes dans l'économie mondiale ont considérablement augmenté. Notre objectif collectif est maintenant de renforcer la demande, la croissance, la confiance et la stabilité financière afin d'améliorer les perspectives d'emploi pour l'ensemble de nos citoyens. Nous avons convenu aujourd'hui d'un plan économique coordonné au niveau mondial pour atteindre ces objectifs à travers le Cadre pour un Développement Fort, Durable, et Équilibré. Ce plan, qui intègre et étend le Plan d'Action de Cannes, intensifie significativement nos efforts pour atteindre une reprise plus forte et plus durable. Le Plan d'Action pour l'Emploi et la Croissance de Los Cabos s'appuie sur la prémisse que la coopération et la coordination amèneront de meilleurs résultats économiques. Nous sommes unis dans notre engagement à **prendre des mesures énergiques et décisives** pour honorer les engagements énoncés ci-dessous.

Nous avons convenu que, à la lumière de ce qui est perçu comme étant les risques les plus importants, nos actions politiques devraient se focaliser sur les objectifs suivants :

- **Traiter de manière décisive le problème de la dette souveraine** et de la crise bancaire dans la zone euro. Les autorités de la zone euro ont pris un certain nombre d'actions pertinentes et importantes qui ont contribué à stabiliser la situation, cependant, des risques significatifs demeurent et d'autres actions sont requises.
- **Assurer la stabilité financière**, y compris gérer les conséquences potentiels du désendettement.
- **Stimuler la demande et la croissance économique, et réduire le chômage** qui continue à croître et à se maintenir à des niveaux élevés dans de nombreuses économies avancées, en particulier chez les jeunes.
- **Assurer le rythme de l'assainissement budgétaire** dans les économies avancées est approprié pour soutenir la reprise, en tenant compte des circonstances particulières des pays et, en ligne avec les engagements de Toronto, répondre aux préoccupations concernant à moyen terme la viabilité financière.
- Faire face à la possibilité que les risques géopolitiques puissent mener à un pic soutenu des prix du pétrole induit par l'offre, dans un environnement de capacités excédentaires limitées et de stocks modestes.
- S'assurer que les marchés émergents maintiennent une trajectoire de croissance forte et durable qui contribue à la reprise mondiale et à la création d'emplois de qualité.
- **Résister au protectionnisme et maintenir les marchés ouverts.**

Notre capacité à répondre avec succès à ces risques est influencée **par notre capacité à prendre des mesures plus énergiques pour promouvoir la stabilité et de croissance**, et réduire les déséquilibres en cours, y compris en encourageant la rotation de la demande du secteur public au secteur privé dans les pays avec des déficits budgétaires et du secteur extérieur au secteur domestique dans les pays ayant des excédents budgétaires. Nous sommes en plein accord que nous devons intensifier nos efforts pour réduire à la fois les déséquilibres internes et externes.

Comme nous avons convenu à Cannes, nous avons établi le Cadre d'Évaluation des Responsabilités de Los Cabos (Annexe A) afin d'évaluer les progrès réalisés dans le respect des engagements à l'égard de notre objectif commun d'une croissance forte, durable et équilibrée. Ce Cadre repose sur trois piliers. Premièrement, les principes directeurs pour mener les évaluations sont les suivants : appartenant au pays ; basée sur une approche convenue ou expliquée ; concrète ; cohérente entre les membres ; juste ; ouverte et transparente. Deuxièmement, un processus d'examen par les pairs qui comprend l'examen et la discussion des politiques des États membres et des évaluations en profondeur des organisations internationales. Enfin, les rapports annuels aux dirigeants résumant les résultats des évaluations.

Nous avons effectué notre première évaluation dans ce cadre (annexe B). Nous avons convenu que les engagements énoncés dans le Plan d'Action de Cannes pour promouvoir la reprise **et poser les bases d'une croissance robuste** et la création d'emplois restent globalement appropriée. L'intensification récente des risques, cependant, a augmenté l'importance de compléter et poursuivre les engagements de Cannes. Les progrès ont été satisfaisants pour atteindre certains éléments du Plan d'action de Cannes, mais dans plusieurs domaines des progrès sont nécessaires. Nous allons procéder à des évaluations continues des comptes et améliorer notre suivi des mesures pour évaluer les progrès tel qu'énoncés dans le Cadre de responsabilisation de Los Cabos.

Le Plan d'action Los Cabos, comme indiqué ci-dessous, comprend une combinaison de mesures politiques, avec des impacts à court et à moyen terme, afin de s'assurer que la crédibilité politique est renforcée et pour refléter les différentes capacités des pays à répondre dans des domaines particuliers.

## Répondre aux risques à court terme, rétablir la confiance, et promouvoir la croissance

Au centre de ce plan, l'idée est que les plus fortes actions pour minimiser les risques et stimuler la **croissance** sont celles qui favorisent la stabilité et le bon fonctionnement de nos systèmes financiers, soutenue par des choix budgétaire et monétaire politiques.

Pour répondre aux risques à court terme, promouvoir la **confiance**, assurer la stabilité économique et financière, et renforcer la reprise économique, nous avons convenu des actions suivantes.

1) Les membres de la zone euro du G20 **prendront toutes les mesures nécessaires pour préserver l'intégrité et la stabilité de la région**, améliorer le fonctionnement des marchés financiers et briser la boucle de rétroaction entre les dettes souveraines et les banques.

- Nous nous félicitons des mesures importantes prises depuis le dernier sommet de la zone euro pour soutenir la **croissance**, assurer la stabilité financière et promouvoir la responsabilité financière. **Dans ce contexte, nous saluons le plan de l'Espagne pour recapitaliser son système bancaire** et l'annonce du soutien de l'Eurogroupe à l'autorité de l'Espagne pour la restructuration financière. L'adoption du Pacte Fiscal et sa mise en œuvre en cours, en même temps que les politiques de **croissance** et les réformes structurelles, sont des étapes importantes vers une plus grande intégration économique et financière. La mise en place imminente du Mécanisme Européen de Stabilité est un renforcement substantiel des mécanismes de sécurité européen.
- Nous soutenons pleinement les actions de la zone euro dans son déplacement vers l'avant avec l'achèvement de l'Union économique et monétaire. À cette fin, nous appuyons l'intention d'envisager des mesures concrètes pour une **architecture financière plus intégrée, englobant la surveillance bancaire, la résolution et la recapitalisation, et l'assurance des dépôts**.
- Les membres de la zone euro favoriseront des ajustements internes à la zone euro par des réformes structurelles pour renforcer la compétitivité dans les pays déficitaires et pour promouvoir la demande et la **croissance** dans les pays excédentaires.
- Les membres de l'Union européenne et du G20 simultanément, sont déterminés à aller de l'avant rapidement sur des mesures visant à soutenir la **croissance**, y compris par l'achèvement du Marché Unique Européen et par une meilleure utilisation des moyens financiers européens, tels que l'EIB, les projets pilotes sur les obligations, et les fonds structurels et de cohésion, pour plus d'investissements ciblés, d'emploi, de **croissance** et de **compétitivité**, tout en maintenant l'engagement ferme de mettre en œuvre l'assainissement budgétaire qui doit être évaluée sur une base structurelle.

2. Les politiques fiscales de toutes nos économies se focaliseront sur le renforcement et le soutien au redressement en encourageant la mise en place d'une fiscalité soutenable **et en augmentant la crédibilité politique**.

- Les économies avancées sont en passe d'atteindre leurs engagements à court terme consistant à réduire de moitié les déficits entre 2010 et 2013. Les économies avancées se sont engagées à respecter les accords à moyens termes de Toronto en mettant en place des plans fiscaux crédibles à moyen terme.
- Reconnaisant le besoin de poursuivre des politiques axées sur la **croissance** qui encouragent à la fois la demande et le retour une économie saine, **les États-Unis calibreront le rythme de sa consolidation fiscale en s'assurant que ses finances publiques soient gérables à long terme** ; de cette manière, une contraction fiscale brusque sera évitée en 2013.
- **Le Japon s'engagera dans des dépenses de reconstruction aussi vite que possible.**
- L'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, l'Allemagne, l'Indonésie, la Corée, le Royaume-Uni et les États-Unis se servent de stabilisateurs fiscaux automatiques pour y arriver, prenant en compte les circonstances nationales et les conditions de demande courante.
- L'Italie respectera son agenda de consolidation fiscale tout en mettant en place des mesures pour augmenter la **croissance**.

3. Les politiques monétaires resteront focalisées sur le maintien de la stabilité des prix et le soutien au redressement. Dans ce contexte, les actions entreprises par les banques centrales des économies avancées ont joué un rôle important en défendant la **croissance** et la stabilité économique. Les banques centrales resteront vigilantes et prendront les mesures nécessaires afin d'atteindre leurs objectifs.

4. Nos banques centrales, les contrôleurs des marchés financiers et les trésoreries resteront en contact proche et coopéreront à travers le FSB pour maintenir la stabilité financière pendant cette période de grande incertitude. Nous maintiendrons le rythme des réformes institutionnelles nécessaires du secteur financier afin de le sauvegarder à moyen terme. Dans le même temps, nous mettrons en place des mesures pour protéger les flux de crédit et l'intégrité des systèmes de paiement global et des règlements.

5. Si les conditions devaient encore se détériorer significativement, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, l'Allemagne, la Corée, la Russie et les États-Unis devraient se tenir prêts à coordonner et mettre en place des mesures supplémentaires pour soutenir la demande, en prenant en compte les circonstances et engagements nationaux.

6. Les marchés émergents ajusteront leurs politiques macroéconomiques pour soutenir la demande domestique, tout en assurant la stabilité des prix. Où et quand cela est approprié, des mesures macro-prudentielles seront aussi utilisées pour faciliter la gestion de la liquidité et de la **croissance** du crédit domestique.

7. Reconnaisant que les risques géopolitiques pourraient mener à un pic au niveau des prix du pétrole provoqué par les fournisseurs, dans un environnement où la capacité et les inventaires sont modestes, les membres doivent être prêts à prendre autant de mesures supplémentaires qu'il est nécessaire. Nous apprécions les engagements des pays producteurs à assurer un approvisionnement adéquat. Nous nous réjouissons en particulier que l'Arabie Saoudite soit prête à fournir plus des 2.5 millions de barils par jour actuels.

8. Dans tous les domaines, nous nous engageons à minimiser les effets négatifs sur les autres pays des politiques mises en place pour des finalités domestiques. Nous réaffirmons à la fois notre intérêt partagé pour un système financier international fort et stable, ainsi que notre soutien pour des taux de change déterminés par les marchés. Nous proclamons une nouvelle fois que les excès de volatilité et les mouvements désordonnés dans les taux de change ont des implications négatives pour la stabilité économique et financière.

## Renforcer les fondations à moyen terme pour la croissance

Tous les membres sont d'accord pour suivre le plan en 6 points développé à Cannes pour augmenter la confiance, augmenter la production globale et créer des emplois, en se focalisant sur des domaines prioritaires.

1. Les économies avancées s'assureront que leurs finances fiscales sont en voie d'assainissement.

- Reconnaisant l'importance qu'il faut accorder au renforcement et à la mise en place de leurs plans de consolidation fiscale à moyen terme, **les États-Unis et le Japon s'engagent à prendre des mesures pour réduire leurs ratios dette publique / PIB :**
- Les États-Unis s'engagent à réduire son ratio dette fédérale / PIB à partir de 2016 à travers une approche équilibrée.
- **Le Japon réaffirme son engagement à atteindre ses objectifs d'équilibre primaire pour 2015 et FY2020, et de réduire son ratio dette / PIB à partir de FY2011.**
- Dans le cadre de notre prochain Sommet, les membres s'accordent à identifier des objectifs spécifiques crédibles et ambitieux **pour chaque pays où cela n'existe pas encore**, pour le ratio dette / PIB après 2016. Cela sera accompagné par des stratégies et des agendas clairs pour les atteindre. Ces stratégies concerneront des réformes pour les taxes et les dépenses, incluant des modifications du Droit.

2. Nous intensifierons nos efforts pour rééquilibrer la demande globale, en augmentant la demande domestique dans les pays ayant des surplus dans les comptes courants, **en transférant la demande du public vers le secteur privé** dans les pays qui ont des déficits fiscaux et en augmentant les épargnes nationales dans les pays ayant des déficits de compte courant.

- La réduction des déficits fiscaux structurels et les mesures pour encourager les épargnes privées dans les économies avancées dont les comptes courants sont en déficit, contribueront à une réduction à long terme des déséquilibres globaux.
- Nous réaffirmons notre engagement à nous tourner rapidement vers un taux de change déterminé par le marché et à augmenter sa flexibilité pour qu'il reflète les fondamentaux que nous avons auparavant soulignés, pour éviter que persiste la différence des taux de change, et pour éviter la dévaluation compétitive des monnaies. Nous reconnaissons l'importance des décisions prises pour augmenter la fluctuation pour les taux de changes en Chine et en Russie. La Chine doit respecter son engagement consistant à réduire graduellement son rythme d'accumulation de réserve. Elle doit également autoriser les acteurs du marché à jouer un rôle plus important pour déterminer les mouvements de la RMB. Enfin, elle doit augmenter la transparence de sa politique de taux de change. Nous nous réjouissons de l'engagement de la Chine à poursuivre la réforme de son régime de taux de change.
- Les marchés émergents prendront des mesures supplémentaires pour rééquilibrer la demande, cela inclura : la poursuite de la libéralisation des taux d'intérêt (Chine) ; l'augmentation de l'investissement (Brésil) et celui du taux d'épargne (Turquie).
- Les économies avancées ayant des surplus ou celles qui ont une demande privée relativement faible contribueront à favoriser la demande domestique en libéralisant davantage le secteur des services (Corée, Allemagne, Japon) ; en encourageant les investissements et **en supprimant ce qui est inefficace** (Allemagne) ; en créant de nouvelles industries et des nouveaux marchés en

s'appuyant sur l'innovation dans les domaines tels que l'environnement et le système de santé (Japon). Les récentes augmentations des revenus réels des propriétaires privés en Allemagne aideront à renforcer la demande domestique et à accélérer le rééquilibrage interne à l'intérieur de la zone Euro.

- Les pays exportateurs de pétrole continueront de poursuivre l'investissement productif public et d'encourager l'investissement privé, ce qui aura des retombées positives régionalement et mondialement, tout en assurant la viabilité budgétaire étant donné la nature volatile des revenus.

3. A Cannes, les pays mettent en avant des engagements de réformes structurelles pour stimuler et soutenir la demande mondiale, favoriser la création d'emplois, contribuer à un rééquilibrage mondial et augmenter le potentiel de **croissance** dans tous les pays du G-20. Celles-ci restent les priorités essentielles à l'avenir et sont reflétées dans des réformes supplémentaires et des engagements pris depuis Cannes. Ces réformes comprennent :

- Des réformes du marché du travail pour accroître l'emploi et accroître la participation active, tels que: le recyclage des chômeurs de longue durée (US); le développement des compétences (Espagne); **augmentation de la flexibilité des salaires**, tels que la décentralisation de la fixation des salaires (Italie); réduire la fiscalité du travail (Brésil, Italie); réformes de l'assurance-emploi pour la rendre plus efficace et efficiente dans le soutien la création d'emplois (Canada); amélioration de l'éducation, de la formation et du perfectionnement des compétences (Australie, Canada, France, Allemagne, Italie, Turquie, Afrique du Sud); en encourageant la participation des femmes dans la population active, par exemple, par la réforme des systèmes de prestations et en fournissant des services abordables de garderie des enfants (Australie, Allemagne, Japon, Corée), l'accroissement des offres d'emploi pour des groupes cibles comme les jeunes et les personnes handicapées (Canada, Corée, Royaume-Uni) ; en encourageant la participation des travailleurs plus jeunes par l'apprentissage (Royaume-Uni), et en encourageant l'emploi du secteur formel à travers une meilleure éducation et le développement des compétences (Brésil, Indonésie, Mexique, Afrique du Sud).
- **Des réformes du marché des produits pour promouvoir la concurrence et améliorer la productivité dans les secteurs clés** (Australie, Canada, **France**, Allemagne, Italie, Mexique);
- Des actions visant à promouvoir la stabilisation du secteur du logement (US).
- Fournir un soutien ciblé envers les pauvres et renforcer les filets de sécurité sociaux (Inde, Indonésie, Chine, Mexique, Arabie saoudite, Afrique du Sud).
- L'élimination progressive des subventions déséquilibrantes dans le moyen terme, là où elles existent dans les pays développés et émergents (BRICS, ...).
- **Des réformes fiscales et sociales pour améliorer la productivité et les incitations à travailler** (Australie, Allemagne, Italie, Royaume-Uni);
- La planification de réformes de la réglementation afin de mieux soutenir la **croissance** économique en réduisant les charges auxquelles sont confrontées les entreprises désireuses de se développer (Royaume-Uni);
- Encourager la libéralisation des échanges grâce à l'élimination unilatérale des tarifs dans les secteurs clés (Canada);
- Promouvoir les investissements dans l'infrastructure pour accroître la productivité et le niveau de vie dans le moyen terme en s'attaquant aux goulets d'étranglement (Argentine, Australie, Brésil, Inde, Indonésie, Mexique, Arabie saoudite, Afrique du Sud, du Royaume-Uni), et,
- Des engagements sur la promotion de la **croissance** verte et durable (Australie, Corée, Allemagne, Mexique).

4. **Nous avons fait des progrès substantiels dans le renforcement de la réglementation du secteur financier et la supervision.** Les défis économiques mondiaux actuels soulignent la nécessité de réaffirmer notre engagement sur la mise en œuvre effective des réformes financières convenues, afin de rendre le secteur financier plus élastique, stable et capable de soutenir la **croissance** économique. Nous saluons les travaux du CSF (Conseil de stabilité financière), en collaboration avec le FMI et la Banque mondiale, qui identifient la mesure dans laquelle les réformes de la réglementation convenue peuvent avoir des conséquences inattendues pour les pays émergents et les économies en développement. Les membres du G-20 continuent de se tourner vers le CSF, en coopération avec les organismes de normalisation, de surveiller les progrès, et d'en fournir un rapport sur une base régulière. Cette action sera complétée par des efforts pour accroître l'inclusion financière.

5. **Nous réaffirmons notre engagement à résister au protectionnisme sous toutes ses formes** et à promouvoir le commerce ouvert, et nous prendront des mesures énergiques pour réduire le nombre des mesures commerciales restrictives incompatibles de l'OMC, **et pour résister au protectionnisme financier.**

6. Les membres réitèrent leur engagement sur des actions pour maximiser le potentiel de **croissance** et la faculté de reprise économique dans les pays en développement, ainsi que sur l'importance du respect des engagements d'aide par les pays avancés, et la mobilisation de nouvelles sources innovantes de financement, internes et externes, pour répondre aux besoins du développement. Ces actions viendront compléter les efforts des donateurs multilatéraux et bilatéraux, publics et partenaires privés, pour aider les pays en développement à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Les membres des marchés émergents favoriseront également une série de réformes visant à promouvoir le développement, notamment en améliorant le climat d'investissement et en accroissant les investissements d'infrastructure.

Les détails sur les engagements de réformes spécifiques à chaque pays sont affichés sur le site de la présidence mexicaine. Nous allons continuer à coordonner la politique à l'avenir, à mesure que les conditions économiques évoluent. Nous demandons à nos ministres des Finances de travailler en étroite collaboration dans les mois à venir pour remédier aux vulnérabilités et soutenir la reprise. Nous examinerons les progrès réalisés en fonction de l'ensemble de nos engagements lors du Sommet de Saint-Pétersbourg en 2013.

